© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

"Mon fils"

Par Profil supprimé Postée le 04/02/2010 10:05

> comment faire pour que mon fils arrête le cannabis ? il est fragile j'ai peur qu'il prenne d'autres drogues, dejà souvent il sent l'alcool. Je ne sais pas quoi lui dire pour qu'il arrête, merci de votre aide

---

Mise en ligne le 04/02/2010

Bonjour,

Il est souvent difficile de convaincre quelqu'un d'arrêter un produit, car si ce produit est consommé c'est qu'il joue un rôle pour la personne et qu'un certain avantage est retiré de cet usage, ce qui est souvent compliqué à saisir pour les proches, aux prises avec leurs inquiétudes.
Il y a de multiples raisons qui peuvent être à l'origine d'une consommation de drogues, allant de la curiosité au partage d'expériences dans un groupe, de l'usage régulier modéré sans répercussion notable sur l'équilibre de la vie quotidienne, à la dépendance problématique, etc.
Chaque situation est singulière et nous n'avons que très peu d'éléments d'informations dans la situation que vous évoquez pour vous guider à cet instant. Quel âge a votre fils?, depuis combien de temps fume t-il ?, à quoi faites vous référence en nous parlant de safragilité?
L'important est d'essayer de dialoguer avec lui, sans jugement préétabli sur ses consommations, pour essayer d'en comprendre les raisons et ce qu'il en retire. Cet usage, que nous ne pouvons que supposer comme régulier, de cannabis et d'alcool, n'est pas forcément appelé à s'étendre à d'autres produits. Statistiquement, seule une faible minorité de consommateurs de drogues seront concernés par des usages et dépendances multiples.
Par ailleurs, il n'existe pas vraiment de formulation "magique" pourrait-on dire, pour faire cesser la consommation de votre fils.
Nous comprenons votre inquiétude et nous vous conseillons donc de prendre appui sur un professionnel, soit en contactant l'un de nos écoutants sur la ligne "Drogues Info Service" au 0800 23 13 13 (ligne anonyme et gratuite, de 8h à 2h) soit en vous appuyant sur une "consultation parents" dont vous pourrez obtenir les coordonnées au même numéro.
Vous pourrez y être soutenue et conseillée d'après les élements plus précis de la situation.

Cordialement.